



LE COURRIER DU RETRAITE 42

Section Loire de la Fédération Générale des
Retraités de la Fonction Publique

Bourse du Travail 2, Cours Victor Hugo 42028 Saint-Etienne Cedex 01

Sommaire : Page 1 : Edito , Annonce AG Page 2 : Année de congrès, Services santé Loire
Octobre 2025 Page 3 : Centre municipal de Riorges , Adhésions directes
Page 4 : Protection sociale complémentaire, Taxe Zucman, Assemblée générale FRG Loire
Maquette : Gérard Suc

Assemblée générale d'automne

De la FGR-FP Loire
Mardi 18 novembre 2025

de 9 h à 12 h

Amicale Laïque
de la Terrasse

12h Repas en commun
à
l'ESAT Saint-Priest-en-Jarez

Voir page 4

Une grande manifestation

pour la Palestine

le 18 octobre

FSU, CGT, Solidaires,

Union étudiante, ...

Écologistes, PCF, LFI, ...

Amnesty International, LDH, ...

Infos complémentaires

à venir

Editorial

L'été est terminé, la rentrée a eu lieu avec ses mouvements sociaux, les premiers ministres se succèdent à un rythme effréné mais pour les Françaises et les Français peu de choses ont changé sinon leur sentiment renforcé d'écœurement vis-à-vis de la politique.

A l'étranger, les guerres s'enlisent ou s'aggravent en Ukraine et dans bien d'autres lieux encore. A Gaza, un espoir vient de naître. Selon l'AFP, Israël et le Hamas viennent de parvenir à un accord sur un cessez-le-feu à Gaza et la libération d'otages après une forte pression à l'initiative de D. Trump.

Espérons que ce processus aille au bout et que nous ne soyons pas une nouvelle fois déçus. Le 18 octobre, une manifestation appelée par des syndicats, des partis politiques, des associations devrait se tenir pour soutenir un processus de paix. Souhaitons qu'elle n'ait pas à être maintenue !

En France, c'est toujours pire ... Il faut rembourser la dette, augmenter le budget de la défense (jusqu'à 3.5 % du PIB) et pour ça vous êtes priés de vous serrer la ceinture : suppression de 2 jours fériés, remise en cause de la 5^{ème} semaine des congés payés, coupes dans les services publics, énième réforme de l'assurance chômage, gel des prestations so-

ciales, des salaires, des pensions, transformation de l'abattement de 10 % des impôts des retraités en un forfait de 2000 €, doublement des franchises médicales etc...

La coupe est pleine. Les forces au service du capital n'ont plus honte de rien et osent tout, d'abord en confisquant le pouvoir malgré les désaveux successifs et en niant les revendications du peuple pour préserver les intérêts des plus fortunés. Revenir sur la réforme des retraites ? Trop cher ! Taxe Zucman ? Ça va faire fuir les capitaux ! Toujours les mêmes arguments éculés qui nous sont resservis.

Aujourd'hui notre pays connaît une crise politique majeure. Un premier ministre démissionnaire et des ministres démissionnaires gèrent les affaires courantes alors que notre pays a besoin de décisions ambitieuses, courageuses et novatrices.

A l'heure où ces lignes sont écrites, on ne sait pas de quoi sera fait demain mais ce dont on est sûr c'est qu'il va falloir se faire entendre encore et encore pour porter nos propositions alternatives en commençant par faire contribuer de manière équitable les plus riches aux efforts du pays.

Valérie Atif

Le 9 octobre 2025 18h

"La reconnaissance de l'État de Palestine ne suffira pas"
Les organisateurs demandent des "sanctions contre Israël
pour faire cesser le massacre" et la suspension des accords avec l'UE

Une année de congrès

Des assemblées générales d'automne et de printemps décisives !

Au quotidien, nous constatons la dégradation de la qualité de la protection sociale et des services publics, la hausse continue de la pauvreté, le creusement des inégalités sociales et territoriales. Les reculs du droit international et les attaques répétées contre l'État de droit sont des faits.

Notre assemblée générale d'automne s'inscrit dans ce contexte économique, social et politique incertain et instable.

Depuis notre assemblée générale de printemps, nous avons réalisé notre enquête départementale sur la question de l'accès aux soins. Vous en trouverez quelques éléments d'analyse dans ce journal.

C'est dans ce contexte que notre

fédération et notre section départementale préparent notre congrès national !

Nos assemblées générales d'automne et de printemps sont des temps forts de notre vie démocratique associative pour :

Mettre à jour les textes de congrès sur la protection sociale, les services publics, la fiscalité, la place du retraité dans notre société,

Dresser un bilan de notre action départementale en termes de communication, de mobilisation ou de participation dans les instances telles que le CDCA....

Un congrès, c'est aussi une année de renouvellement des instances de notre fédération, notamment de notre commission exécutive départe-

mentale.

Sans une commission exécutive riche des expériences, des ancrages professionnels et territoriaux divers des uns et des autres, la mise en œuvre de nos analyses et initiatives est freinée.

Plus que jamais, nous avons besoin de l'investissement de nos adhérent-es dans la vie de notre commission exécutive. Il en va de l'existence et de la capacité de notre association d'être un outil plus efficace pour intervenir dans les débats et relever les défis de notre temps.

Alors n'hésitons pas à participer à notre assemblée générale et postuler à notre Commission Exécutive !

Marc Souveton

Les services de santé dans la Loire

Les médias nous informent fréquemment sur les dysfonctionnements des services de santé en France. Nos représentants au CDCA de la Loire ont initié l'enquête qui vous est parvenue pour avoir votre perception de la situation dans notre département.

52 d'entre vous ont répondu par courrier postal et 48 par mail. Heureux hasard d'un total de 100 qui simplifie la traduction en pourcentages. Le résultat détaillé (2 pages) sera transmis par mail à ceux dont nous avons l'adresse mail.

Qui a répondu ?

Evidemment, le sondage était anonyme. Les 48 répondantes sont à peine plus nombreuses que les 44 hommes. La majorité d'entre vous habitent en ville (51), en maison individuelle (51) et vivent en couple (65). 30 seulement à la campagne, 29 en appartement et 23 vivent seuls(es). 45 disposent d'un revenu individuel entre 1500 et

2500 €/mois et 38 supérieur à 2500 €/mois. 74 ont plus de 60 ans (normal pour un sondage auprès des adhérents FGR), dont 15 qui ont plus de 80 ans, mais 11 répondants ont moins de 60 ans.

Les difficultés ressenties

75 d'entre vous confirment le sentiment d'une dégradation des soins de santé dans le département, bien que 95 aient un médecin traitant et 83 n'aient pas besoin d'aide pour une prise de rendez-vous. Mais les délais s'allongent pour le généraliste (plusieurs jours pour 79), ainsi que les distances (16 entre 6 et 10 km, 12 à plus de 10 km). Et tout particulièrement pour les

spécialistes : pour 87, les rendez-vous sont à plus d'un mois et 37 à plus de 16 km, dont 10 à plus de 30 km. Et difficulté importante pour trouver un rendez-vous dans beaucoup de spécialités.

59 d'entre vous ont subi des dépassements d'honoraires, et fait plus grave, 31 ont renoncé à des soins, faute de rendez-vous.

Des solutions ?

90 d'entre vous souhaitent que l'installation des médecins soit encadrée. Réponse sans doute prévisible de la part de fonctionnaires formés eux aussi à l'université et qui n'ont pas le libre choix d'un premier lieu d'exercice. Mais 71 seraient favorables à une incitation financière.

Gérard Suc

PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT



Centre de santé municipal Riorges



1945-2025 : la Sécurité sociale fête ses 80 ans. La FGR-FP tiendra toute sa place dans la commémoration de cet anniversaire, occasion de rappeler les objectifs définis par nos congrès en matière de protection sociale, notamment la suppression des dépassements d'honoraires, l'augmentation du nombre de personnels de santé, la limitation de la liberté d'installation des médecins pour mettre fin aux déserts médicaux dans une perspective de prise en charge à 100% par la Sécurité des dépenses de santé prescrites.

C'est dans ce contexte que la FGR-FP milite pour l'implantation de centres de santé qui, contrairement aux maisons de santé libérales, parce qu'ils sont gérés sans but lucratif, garantissent aux patients l'absence de dépassements d'honoraires et aux praticiens des conditions de travail modernes et sécurisées. C'est pourquoi nous nous sommes intéressées au Centre de Santé de Riorges, seul exemple de ce type de structure dans la Loire.

Né de l'initiative de la municipalité de Riorges, le Centre de Santé Municipal de Riorges fonctionne depuis le 14 février 2022. Le contexte de désertification médicale était alors particulièrement alarmant, la commune n'ayant plus que deux médecins généralistes sur 10, tous deux proches de la retraite. La municipalité a dès lors fait de la santé des concitoyens sa préoccupation numéro 1 et a décidé l'implantation de ce

centre de santé.

Le financement des bâtiments et du matériel a bénéficié de subventions de l'Etat, de la Région, du Département, de Roannais Agglomération, de l'Agence Régionale de Santé, et de la CPAM.

L'offre de soins s'est consolidée avec l'arrivée progressive de jeunes médecins généralistes recrutés et salariés par la commune, qui apprécient, outre le confort de locaux neufs et équipés, d'être libérés des tâches administratives, de travailler en équipe et de pouvoir adapter leurs horaires et leur temps de travail à leur vie personnelle.

L'équipe médicale compte actuellement 7 généralistes, un médecin pédiatre présent 1 jour et demi par semaine, 2 secrétaires médicales, une infirmière Asalée. Au total, cela représente 4,1 ETP (équivalent temps plein) de médecins. La prise de rendez-vous se fait par téléphone, pour garantir une prise en charge humaine, assurer la qualité de l'information et répondre au besoin d'écoute de chaque patient.

Ce sont 3 500 patients qui ont le Centre comme Médecin Traitant. Les consultations se font sur rendez-vous mais le Centre réserve chaque jour des créneaux spécifiques pour les situations d'urgence. Non loin du centre, l'EHPAD « Quiétude », qui est aussi une structure municipale, bénéficie de cette proximité.

Cette réussite nous conforte dans notre volonté de promouvoir ce type d'établissement de santé. Avec cependant un bémol : le recrutement de médecins généralistes s'est fait dans le vivier local existant. C'est ainsi qu'une commune proche a vu partir deux de ses médecins, en faisant à son tour un désert médical. Les médecins ne pourraient-ils pas être recrutés en priorité parmi les nouveaux formés ?

Françoise Bouvier, Fabienne Perrin

Adhésions directes

Pas les syndiqués FSU, ARFEN, ...

Nom, Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

N° de tél :

Adresse mail :

Administration d'origine : ...

A renvoyer avec un chèque
à l'ordre de :
FGR-FP42
Bourse du travail
2, cours Victor Hugo
42028 Saint-Etienne



La situation financière de la FGR-FP 42
sera présentée en détail
à l'assemblée générale mardi 18 novembre 2025

Pension mensuelle
brute

Cotisation
2025

Jusqu'à 1100 €	19.40 €
de 1101 à 1270	27.10 €
de 1271 à 1390 €	32.20 €
de 1391 à 1610 €	40.50 €
de 1611 à 1840 €	45.00 €
de 1841 à 2080 €	53.00 €
de 2081 à 2880 €	59.80 €
au delà de 2880 €	70.10 €

Les cotisations sont annuelles, par année civile

Protection Sociale Complémentaire

La mise en place de la PSC obligatoire dans la fonction publique d'État approche de son achèvement avec le passage, en 2026, à ce nouveau système de complémentaire santé, pour l'Éducation Nationale, l'Enseignement Supérieur, la Jeunesse et les Sports, soit 40 % des personnels de la FP d'État : le plus gros contrat d'assurance santé en Europe cette année paraît-il. Attribué à la MGEN, l'opérateur historique, seul candidat en lice.

Pour les retraités cette réforme n'a pas d'intérêt, puisque ils ne bénéficient pas de la participation employeur. Pour ceux dont la mutuelle

gérerait la part Secu, elle complexifie un peu la démarche : nécessité d'une carte de mutuelle en plus de la carte Vitale, remboursements par deux interlocuteurs différents.

Plus largement elle crée une différence entre ceux qui ont un emploi stable et donc une PSC en partie financée par l'employeur, et tous les autres, retraités, précaires, inactifs, étudiants, appelés à financer une part croissante de leur protection sociale, ou à se priver de soins. Et les discours de Mr. Bayrou prétendant culpabiliser les retraités pour justifier les baisses de revenus qu'il prétendait leur imposer montre assez dans quel sens souffle le vent.

Elle place les retraités de la FP devant des choix compliqués : rester sur leur contrat actuel, opter pour le nouveau contrat de leur ministère, aller ailleurs ? L'imposition d'une logique de marché des complémentaires santé, puisque c'est de cela qu'il s'agit, a le même effet que pour le téléphone ou l'énergie : créer un fouillis d'offres hétéroclites en termes de cotisations, de remboursements, d'étendue des couvertures, où le consommateur, puisque il ne s'agit clairement plus de mutualiste, a le plus grand mal à se retrouver. On peut douter que ce soit son intérêt.

Yves Pichon

La taxe Zucman ?

Pourquoi nos premiers ministres n'en veulent-ils pas ?

La taxe Zucman a été adoptée par l'Assemblée nationale le 20 février 2025, avec 116 voix pour et 39 contre, mais n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour du Sénat. Elle pourrait rapporter entre 15 et 25 milliards à l'État.

Où est réellement le blocage ?

Un sondage IFOP du 11 septembre 2025

Les dirigeants d'entreprises y sont favorables à 84%

Les sympathisants macronistes la plébiscitent à 87%

(92% Renaissance, 89% LR, 75% RN)

La population générale la souhaite à 86%

Notre président veut-il protéger nos milliardaires ?

ASSEMBLEE GENERALE D'AUTOMNE

de la FGRFP 42

Mardi 18 novembre 2025 de 9h à 12h

Amicale laïque de la Terrasse, *Nouvelle adresse* : 12 rue Lamaizière 42000 Saint-Etienne

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la dernière AG

Rapport d'activité

Débat protection sociale et fiscalité

Intervention des invités

Notre AG se poursuivra par un repas convivial

pris à l'ESAT de Saint Priest-en Jarez à proximité de l'AL de la Terrasse

Entrée + plat chaud + fromage + dessert : 17,90 €

Boisson et café sont à la charge de chacun en fonction des commandes. La FGR prend en charge l'apéro.

Inscription pour le repas à nous retourner par courriel à fgrfp42@sfr.fr pour le 17 novembre